

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

LES MAIRES DE REPENTIGNY, MASCOUCHE, TERREBONNE CHARLEMAGNE ET L'ASSOMPTION DEMANDENT LA RÉALISATION URGENTE D'UNE ÉTUDE DÉTAILLÉE ET TRANSPARENTE SUR LE PROLONGEMENT ANNONCÉ DU REM DE L'EST DE MONTRÉAL VERS LA COURONNE NORD

Repentigny, le 28 janvier 2021 – Au cours des deux dernières semaines, les municipalités de la couronne Nord ont exprimé unanimement leurs enjeux ainsi que leurs besoins en matière de mobilité en présentant des mémoires dans le cadre des consultations de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) sur leur projet de Plan stratégique de développement (PSD). Parmi les priorités identifiées, notons l'ajout d'une antenne REM vers la couronne Nord qui constitue un projet phare dans le déploiement d'un réseau de transport structurant dans ce secteur du Grand Montréal.

Pour ce faire, les élus de la couronne Nord réclament que le gouvernement du Québec et la CDPQ Infra soient des partenaires de premier plan, en procédant à une étude détaillée et transparente de cette extension du REM vers la couronne Nord. Cette étude devra s'effectuer de manière urgente en collaboration avec le transporteur officiel de la couronne Nord, exo, le MTQ tout en impliquant activement les municipalités concernées, de même que l'instance de planification métropolitaine, l'ARTM. Cette demande a d'ailleurs été transmise directement à la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la région de Montréal et de la Métropole, madame Chantal Rouleau, ainsi qu'aux représentants de la CDPQ Infra, lors de deux rencontres qui ont été tenues au cours des derniers jours.

Le gouvernement du Québec doit être un allié pour les usagers de la couronne Nord

Bien que les élus des MRC de L'Assomption et de Les Moulins soient heureux pour leurs voisins de l'Île de Montréal, ces derniers réclament une véritable solution qui prend aussi en considération les impacts du projet sur la totalité de la Ligne de Mascouche. N'oublions pas que sept des dix gares sont actuellement dans la mire de ce méga projet mais étonnamment, les trois autres gares qui sont sur le territoire de la couronne Nord ont été totalement ignorées dans cette planification. Dans le contexte où la CDPQ Infra lancera prochainement divers chantiers en vue de la réalisation de la phase 2 du REM, il devient plus qu'urgent que la demande des maires soit entendue par les instances impliquées.

« D'une seule voix, nous exigeons que le gouvernement du Québec mandate la CDPQ Infra afin de réaliser immédiatement une étude de faisabilité portant sur le prolongement du REM dans la partie est de la couronne Nord ainsi que sur l'avenir du train de la Ligne de Mascouche. Cet

engagement doit être ferme et se réaliser en toute transparence, de manière à ce que les résultats soient rendus publics. C'est une question de qualité de service et d'équité envers nos citoyens, d'autant plus, que les problèmes majeurs de congestion que subissent actuellement l'est de la couronne Nord freine l'élan de son développement et par le fait même, ralentit le dynamisme de toute la région métropolitaine », d'insister haut et fort Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny et préfète de la MRC de L'Assomption.

« Le méga projet de prolongement du REM vers l'est et le nord de Montréal au coût estimé de 10 G\$ qui a été annoncé en grande pompe en décembre dernier par la CDPQ-Infra et le gouvernement a été muet quant à l'avenir de la Ligne de Mascouche. Nous devons donner un second souffle au train de Mascouche qui est devenu moribond suite à la fermeture du tunnel sous le Mont-Royal, le privant de son lien direct avec le centre-ville de Montréal » déclare Guillaume Tremblay, maire de Mascouche et préfet de la MRC Les Moulins.

« Après toute l'énergie qui a été investie et consentie dans notre train de banlieue, il est inconcevable d'imaginer que cette infrastructure ne serve qu'à rabattre ses usagers sur le REM dans l'est de Montréal. Nous avons collectivement la responsabilité d'assurer une utilisation optimale de cette emprise ferroviaire appartenant à l'ARTM aux bénéfices des usagers du transport collectif. C'est pourquoi nous nous apprêtons à rencontrer les députés locaux de la couronne Nord afin de faire entendre ce message commun de nos concitoyens » affirme Marc-André Plante, maire de Terrebonne.

« À l'heure actuelle, les citoyens de la couronne Nord sont les grands oubliés, considérant l'absence totale d'un véritable mode structurant de transport collectif sur le territoire. Le gouvernement doit donc donner un mandat clair à la CDPQ Infra pour que cette étude se fasse rapidement et de manière à ce que les intérêts de nos usagers soient au cœur de la réflexion », souligne Normand Grenier, maire de Charlemagne.

« Comme gouvernements de proximité, il est de notre devoir de proposer des solutions innovantes, permettant à nos citoyens de bénéficier d'une offre de transport collectif digne de ce nom. Nous attendons du gouvernement qu'il s'arrime à cette vision » conclut Sébastien Nadeau, maire de L'Assomption.

Il faut se rappeler que les deux MRC de l'est de la couronne Nord, Les Moulins et L'Assomption, représentent une population de près de 300 000 habitants, soit environ 100 000 résidents de plus que les arrondissements de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Nord réunis. Plus que quiconque, ces résidents ont adopté le train de la Ligne de Mascouche depuis son arrivée en 2014, mais ce service leur a été en grande partie retiré avec les travaux de la phase 1 du REM.

-30-

SOURCE

Sofia Benzakour

Conseillère stratégique aux affaires publiques et gouvernementales

Ville de Repentigny

450-470-3100

benzakours@ville.repentigny.qc.ca

RENSEIGNEMENTS

Danny Franche
Attaché aux dossiers supralocaux, Cabinet du maire
Ville de Mascouche
450 474-4133, poste 2903
dfranche@ville.mascouche.qc.ca

Marie-Ève Courchesne
Conseillère en communication, Direction des communications et des relations avec les citoyens
Ville de Terrebonne
450 368-2775
marie-eve.courchesne@ville.terrebonne.qc.ca

Olivier Goyet
Directeur général par intérim
Ville de Charlemagne
450-581-2541
greffe@ville.charlamgne.qc.ca

Amélie Issa
Conseillère en communication
Ville de L'Assomption
(450) 589-5671, poste 2022
aissa@ville.lassomption.qc.ca